



Déclaration préalable de la FSU au CSA-D du 12 juin 2025

Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les membres du CSA-D,

La FSU21 tient à exprimer son émotion, sa sidération et sa grande douleur après l'assassinat, par un élève, au couteau, de Mélanie G., assistante d'éducation (AED) au collège François Dolto (Nogent, en Haute Marne). Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille, ses proches, ses amis et notre soutien aux collègues de cet établissement.

Nous tenons à rappeler que les personnels des vies scolaires, en particulier les AED, jouent un rôle essentiel dans le quotidien des établissements scolaires. Ils ont d'abord un rôle éducatif et ne doivent en aucun cas se transformer en « vigiles d'établissements ».

La question du climat scolaire et de la sécurité des écoles, des collèges, des lycées, des personnels et des élèves nécessite notamment, et en premier lieu, davantage de personnels formés et qualifiés. Le manque de moyens organisé par les gouvernements successifs en terme de personnels a dégradé les conditions d'encadrement et de prise en charge des élèves. Ce manque s'avère encore plus criant dans un contexte où la santé mentale des élèves se dégrade. A l'heure où les arbitrages budgétaires pour 2026 doivent être rendus, nous réaffirmons l'urgence et l'impératif d'avoir des équipes pluriprofessionnelles complètes dans chaque établissement afin de faire un travail éducatif et de prévention efficace. Dans le premier degré, cette urgence se décline par des RASED en nombre et complets, ce qui sous-entend psychologues de l'Education Nationale et enseignant.es à dominante rééducative, qui font cruellement défaut pour accompagner les élèves dits « perturbateurs »

La sécurité des personnels et des élèves est une question complexe mais indispensable à traiter afin que nos collègues et les élèves puissent travailler et étudier dans de bonnes conditions. Elle ne pourra se réduire à des gesticulations politico-médiatiques, comme à chaque drame.

De plus, le rapport publié par la Cour des comptes le mardi 20 mai dresse un bilan alarmant du système scolaire français : « Un système éducatif en situation d'échec, des inégalités qui s'aggravent » et une « organisation en décalage avec les besoins de l'enfant » Si la FSU-SNUipp ne peut que constater que l'école est actuellement en crise, le rapport de la cour ne dresse qu'un constat comptable dans un rapport fourre-tout. Et ne propose aucune piste susceptible d'améliorer son état, à l'heure où un choc des moyens est indispensable.

La Cour des comptes fait l'impasse sur l'ensemble des temps de l'enfant. Le temps scolaire est une question complexe qui ne peut se réfléchir sans prendre en compte l'organisation de la société toute entière (horaire de travail des familles, situation du périscolaire, manque d'investissement de l'Etat pour l'éducation populaire...). La seule entrée chronobiologique est insuffisante. Les pratiques enseignantes, les conditions matérielles d'apprentissage, les inégalités territoriales et l'ensemble des déterminismes sociaux constituent des éléments qui pèsent aussi sur les apprentissages. Des pistes qui sont de fait absentes des réflexions des magistrat.es. Certains enjeux actuels de l'école telle que l'inclusion ne sont pas traités dans ce rapport, ce qui pose réellement question.

Par ailleurs, les différentes alternances politiques de ces dernières années ont produit sur l'école des effets dévastateurs avec un empilement de réformes (changement de programmes) et de nouveaux dispositifs qui empêchent une stabilité dans les pratiques et le travail enseignant.

Loin des réponses attendues aux défis éducatifs, sociaux et de santé qui traversent l'École, les dernières annonces du président ou celles du gouvernement continuent d'ignorer les réalités de

terrain et les attentes de l'ensemble des personnels. L'annonce de la convention citoyenne sur les temps de l'enfant est une nouvelle diversion de l'Élysée dont personne n'est dupe alors que l'école publique manque de tout. En évitant les véritables enjeux de l'École – lutte contre les inégalités, conditions d'apprentissage, justice sociale – le président de la République ainsi que le gouvernement poursuit une logique de communication au détriment d'une politique éducative ambitieuse.

La FSU-SNUipp se mobilisera pour obtenir un budget ambitieux pour un service public d'éducation de qualité. L'École est un investissement, pas un coût.

Nous ne revenons pas dans notre déclaration du jour sur les questions déjà évoquées lors de la CAPD d'hier.

Concernant cette phase d'ajustement de la carte scolaire, la FSU rappelle son opposition à toute fermeture de classe, qui impacte fortement les équipes, et parachute ailleurs des collègues après le mouvement. Professionnellement et personnellement, c'est inacceptable.

D'autres départements y parviennent. Ce qui était présenté comme une exception, pour une année seulement, devient une habitude. Si on pouvait qualifier d'« à la marge » ces fermetures provisoires avec 1 et 3 fermetures par exemple en 2019 et 2020, depuis 2021, ce n'est plus possible. De 6 jusqu'à 15 fermetures provisoires en juin, nous n'appelons plus ça à la marge !

Malgré la baisse démographique, la dotation nationale et par conséquent la dotation départementale, ne sont pas suffisantes pour un bon fonctionnement de l'École, à qui on demande toujours plus, sans lui en donner les moyens.

Dans chaque école, dans chaque classe, il y a des élèves en inclusion non accompagnés ou pas accompagnés à la hauteur des besoins, il y a des élèves dits perturbateurs, il y a des élèves en difficultés de toutes sortes, il y a des familles à écouter, à épauler, à accompagner...il y a des enseignant.es qui s'investissent pleinement dans leur mission, avec tous les risques psychosociaux que cela implique...et en réponse, iels ont plus d'élèves dans leur classe, une formation pas forcément adaptée, des injonctions à tout va, une mobilité réduite et parfois contrainte...

Sans compter que le corps enseignant, et en particulier le premier degré, doit affronter une méconnaissance de son fonctionnement pour un grand nombre de personnes. Quelques exemples ?

- Dans une classe maternelle: qui accompagne les élèves aux toilettes ? Qui soigne les petits bobos ? Qui ouvre la porte aux parents, aux taxis....Même avec une ATSEM, tous ces moments informels déstabilisent le bon fonctionnement d'une classe et les conditions d'apprentissage des élèves, même et surtout en maternelle où les élèves demandent une attention de chaque instant.
- Dans le cadre vigipirate, qui surveille les entrées et les sorties, qui vérifie les sacs ?
- Qui surveille la classe quand un élève est « en crise » et sort de la classe ?
- Car il faut souligner que la plupart des élèves de maternelle ne sont pas encore notifiés et n'ont pas d'accompagnement, le gros du travail avec les familles et les dossiers étant effectués durant les années de maternelle !

Puisque la réorganisation des PAS est à l'ordre du jour, nous en profitons pour dénoncer à nouveau que les moyens soient pris uniquement sur les deniers publics alors que des PAS absorbent des établissements privés, demandant à des personnels du public d'intervenir dans le privé. En outre, nous redemandons d'être destinataires du support présenté durant le temps d'échange sur l'école inclusive. Nous souhaiterions lors d'un prochain bilan que soit abordée la question des AESH, pour lesquelles les conditions de travail ne cessent de se dégrader. Il est grand temps que ces personnels soient reconnus par la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B et un véritable métier.

Le projet de plan de formation présente comme l'an dernier *une amputation* de 187 jours potentiels de stage par rapport à 2023/2024, 863 par rapport à 2022/2023. Nous demanderons de nombreuses précisions lors de ce CSAD.

Apprentissages fondamentaux et évaluations nationales , d'école y ont à nouveau la part belle.

La FSU-SNUipp réaffirme sa demande d'abandon des mesures du « choc des savoirs », porteuses du projet d'une école inégalitaire, une école du tri social, une école qui nie la professionnalité de ses enseignant.es, les assignant à un rôle d'exécutant.es, et les caporalisant. La dépossession de notre expertise professionnelle par l'imposition d'évaluations nationales standardisées à tous les niveaux et de pratiques pédagogiques uniformes avec la refonte des programmes (projet rejeté à 94 % au CSE) participe de la perte de sens de notre métier.

Nous nous interrogeons enfin sur l'absence des PV du CSAD de février et repli, documents faisant partie intégrante de notre travail de préparation de la phase d'ajustement de la carte scolaire.